

Collège Saint-Bruno
8, rue de la Nation

38110 La Tour du Pin
Tél.: 04 74 97 10 02



Email: [sur école directe](#)

Règlement du séjour à Berlin

- Ce voyage est un voyage scolaire. Les élèves savent qu'ils seront, durant tout le voyage, sous la responsabilité des professeurs accompagnateurs et du chef d'établissement. Le règlement de l'établissement reste applicable.

- Les élèves seront attentifs aux consignes données par les professeurs pendant les trajets en car et train et durant les visites.
- Dans le car, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire. Les élèves ne devront pas rester debout.
- Dans le car, les élèves devront respecter la propreté de cet espace (les chewing-gum sont interdits).

- L'usage des MP4, DS, téléphones portables et autres est autorisé mais la possession de ces objets est sous la responsabilité de leur propriétaire.

- Au cas où un élève ferait l'objet d'un acte répréhensible (vol ...), il y aura exclusion de l'établissement au retour.

- Toute consommation illicite (alcool, boissons énergisantes, tabac) est interdite.

- Au cas où leur enfant aurait des problèmes de santé pendant le voyage, les parents autorisent les professeurs à prendre les dispositions nécessaires : prise de médicaments, hospitalisation, transfusion, soins médicaux.

Nom d'élève :

Date :

Signature des parents :

Signature de l'élève :

Collège Saint-Bruno
8, rue de la Nation

38110 La Tour du Pin
Tél.: 04 74 97 10 02

Email: [sur école directe](mailto:sur_école_directe)
Port.: 0033 6 22 62 63 27



Informations utiles pour le départ à Berlin

- Lundi 29 février :
 - ♦ 9h20: RDV à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry près des guichets d'EasyJet en terminal 3
 - ♦ 11h20 : Décollage d'avion en direction de Berlin
- Lundi 7 mars:
 - ♦ Départ de Berlin à 13h40
 - ♦ 15 h 30 : Retour à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry. RDV à l'arrivée d'Easyjet en terminal 3

 **Pensez à :**

- **Faire les copies de la carte européenne d'assurance maladie. Les rendre à Mme Perrier au plus tard pour le 9 février.**
- **Des vêtements et chaussures chauds** (bonnet, gants, écharpe), maillot de bain, appareil photos, matériel scolaire et un petit cahier pour le carnet de voyage dictionnaire, cadeaux pour la famille, argent de poche (entre 30 et 60 €)
- Traitement médical - si nécessaire.
- Pour appeler l'Allemagne : **00 49 + indicatif sans le zéro + n° de téléphone**
- Pour appeler la France depuis l'Allemagne: **00 33 + indicatif sans le zéro + n° de téléphone**

Bagage à main

Tous les passagers peuvent emporter UN bagage à main d'une taille maximale de 56 x 45 x 25 cm, poignées et roues comprises. L'espace des compartiments situés au-dessus de votre tête à bord de l'avion étant limité, votre bagage à main pourra être transporté en soute sur les vols complets.

Existe-t-il une restriction de poids pour le bagage à main ?

Il n'existe aucune restriction de poids pour le bagage à main. Si vous pouvez placer le bagage dans le compartiment au-dessus de votre tête et si vous pouvez le ressortir sans aide, le bagage convient. Toutefois, si le vol est complet, vous devrez peut-être placer votre bagage à main de taille garantie sous le siège devant

vous. Les objets de petite taille doivent être placés sous le siège devant vous pour votre sécurité et celle des autres passagers.

Quels sont les articles interdits dans un bagage à main ?

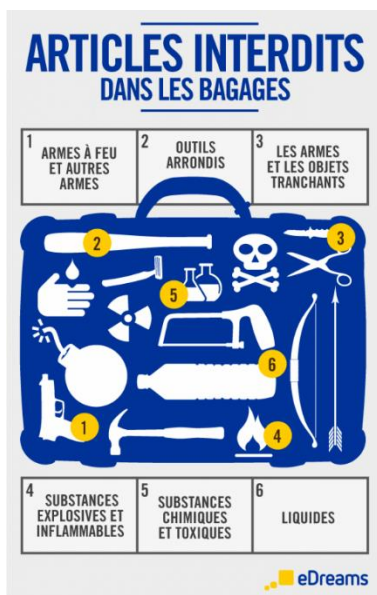
Plusieurs objets ne peuvent pas être transportés dans un bagage à main, tels que : explosifs, couteaux et objets tranchants, matières radioactives.

Puis-je transporter des liquides dans mon bagage à main ?

Vous pouvez transporter des liquides dans votre bagage à main à condition :

- qu'ils soient contenus dans des flacons ne dépassant pas 100 ml et ;
- qu'ils soient placés dans un sac en plastique refermable dont les dimensions maximales sont 20 x 20 cm.

Chaque passager est autorisé à transporter un maximum de 1 000 ml (max. 10 x 100 ml). Vous devrez présenter votre sac au contrôle de sécurité et les liquides ne respectant pas les restrictions sont susceptibles d'être jetés.



– **Les armes** à feu et armes en général. Tout objet qui peut propulser un projectile, occasionner des blessures, objets pointus ou tranchants.

– **Instruments contondants**: Bates, bâtons, bouchons, palettes, planches à roulettes ...

– **Substances explosives et inflammables**. Toute substance explosive ou hautement inflammable représentant un risque pour la santé des passagers et de l'équipage, et pour la sécurité des avions.

– **Les produits chimiques** et les substances toxiques.

– Les animaux

Les liquides dans des récipients individuels d'une **capacité maximale de 100 ml**. Eux-mêmes introduits dans un sac en plastique transparent avec ouverture / fermeture. Vous ne pouvez transporter qu'un seul sac par passager, y compris les enfants. Les liquides en question compte sont :

- Eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, les pâtes (y compris le dentifrice), les lotions et les huiles
- Parfums
- Gel, par exemple gel douche, ou shampoing
- Aérosols (déodorants, par exemple)